



**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS: TOGO**

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, ANNUEL OU FINAL SEMESTRIEL**

**DATE DE RAPPORT: 15/06/2020**

<b>Titre du projet:</b> Renforcement des capacités nationales et communautaires de prévention des conflits et violences et la protection des droits de l'homme au Togo	
<b>Numéro Projet / MPTF Gateway:</b> 00112867	
<b>Modalité de financement PBF:</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"):</b> <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional <b>Nom du fonds fiduciaire:</b>
<b>Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc):</b> PNUD UNICEF <b>Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux):</b> Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC) Ministère des Droits de l'Homme en Relation avec les Institutions de la République (MDHRIR) Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD) Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) Commission Nationale des droits de l'homme (CNDH) Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme (CDFDH) West African Network for Peacebuilding (WANEP) Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET) Aide et Action International (AEA), Collectif des Associations de lutte Contre l'Impunité au Togo (CACIT) Université de Lomé Université de Kara Plateforme des Organisations de la Société Civile actives dans la prévention des conflits HCDH/Bureau Régional	
<b>Date de début du projet<sup>1</sup>:</b> 02/11/2018 <b>Durée du projet en mois :<sup>2</sup></b> 24	
<b>Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:</b> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

<sup>1</sup> La date de commencement actuelle est la date du transfert des fonds par MPTF-O aux organisations récipiendaires.

<sup>2</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et celle des projets PRF est de 36 mois.

**Budget PBF total approuvé\* (par agence récipiendaire):**

PNUD : \$ 2, 010, 840

UNICEF : \$ 690, 271.12

: \$

: \$

Total: 2 701 111,42

*\*Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*

**Combien de tranches ont déjà été perçues par le projet: 2**

**Préparation du rapport:**

Rapport préparé par: Equipe projet

Rapport approuvé par: Les agences récipiendaires (PNUD, UNICEF) et le RCO

Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: Non

Commentaire du Secrétariat PBF sur le rapport:

Est-ce que le projet a déjà participé dans un exercice d'évaluation ? Si oui, lequel et veuillez attacher le rapport:

Non

### NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.
- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.
- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.

## PARTIE 1: PROGRES DES RESULTATS DU PROJET

### 1.1 Progrès global du projet actuellement

Expliquer brièvement l'état global de mise en oeuvre du projet en termes de cycle de mise en oeuvre, y compris si toutes les activités préliminaires / préparatoires ont été achevées (limite de 1500 caractères):

De manière globale, la mise en oeuvre du projet est assez satisfaisante et contribue de manière significative à l'atteinte des résultats assignés au projet.

Sur le plan opérationnel, les capacités des membres des comités locaux de paix (CLP) ont été renforcés en matière de médiation et de résolution pacifique des conflits. Ils sont actuellement engagés dans la médiation de sept conflits emblématiques. Aussi, les capacités des FDS, des défenseurs des droits, des parajuristes, des cadres de la CNDH et du MDH ont-elles été renforcées sur les techniques de monitoring des violations des droits de l'homme afin de leur permettre d'agir avec beaucoup plus de professionnalisme pour un meilleur respect des droits humains.

Par ailleurs, il a été mis en place les mécanismes de consultation/concertation des adolescents dans les régions, ainsi que la participation des adolescents et des jeunes, aux cadres de redevabilité, aux initiatives de planification et suivi du développement au niveau local afin de favoriser leur engagement civique.

Concernant la coordination générale du projet, les deux agences (Pnud & Unicef) ont défini et adopté un plan de travail conjoint visant à renforcer la complémentarité des activités et la promotion du caractère conjoint du projet. Au cours du semestre, une réunion du comité de pilotage et une réunion de coordination inter-agences et partenaires d'exécution ont été organisées.

Compte tenu du moment dans le cycle de mise en oeuvre du projet, veuillez **évaluer les progrès globaux** de ce projet vers les résultats à ce jour (faire le choix entre trois options):  
on track

En quelques phrases, résumez ce qui est **unique / innovant / intéressant** par rapport à ce que ce projet essaie / a tenté d'accomplir ou son approche (plutôt que de lister les progrès de l'activité) (limite de 1500 caractères).

La réalisation des activités portant sur les compétences de vie courante et de pair éducation a permis aux jeunes et adolescents ciblés d'être outillés face aux adversités de la vie et d'éviter de tomber dans des comportements malsains, notamment la consommation des substances psychoactives et psychotropes, le mariage des enfants, les abus et exploitation et d'être disponibles et aptes pour contribuer à la paix dans leurs communautés. En ce sens, Aristide, jeune apprenti couturier dans la préfecture de Tchamba (région centrale) a déclaré ceci lors d'une de nos visites programmatiques : "Avant j'avais beaucoup d'amis, nos comportements n'étaient pas bien. Nous fumons et buvons de l'alcool, après la formation, j'ai changé et eux aussi sont en train de changer parce que je les ai sensibilisés. Certains amis avaient abandonnés l'école et ne faisaient

rien. L'un d'entre eux est devenu apprenti électricien, un autre apprenti plombier et un autre encore apprenti peintre auto."

En quelques phrases, résumez les **progrès / résultats majeurs de consolidation de la paix** du projet (avec preuves), que PBSO peut utiliser dans les communications publiques pour mettre en évidence le projet (limite de 1500 caractères) :

Les progrès majeurs réalisés au cours de la période couverte par le présent rapport (16 novembre 2019 au 15 juin 2020) se démontrent comme suit :

- 10 000 nouveaux policiers et gendarmes dont 500 femmes ont été formés sur la protection des enfants lors des manifestations à caractère politique,
- 129 membres des CLP (103 hommes et 26 femmes) ont été formés sur différentes thématiques visant à renforcer leurs capacités dans la prévention et la gestion des conflits locaux
- 244 leaders communautaires (181 hommes et 63 femmes) ont été outillés en matière de prévention et de gestion pacifique des conflits
- 99 parajuristes (dont 37 hommes) ont été formés sur la valorisation des mécanismes endogènes dans les règlements des conflits et sur les droits de l'enfant
- 575 jeunes et adolescents extrascolaires dont 368 filles ont été formés sur les compétences de vie courante (CVC) incluant la gestion des conflits, la lutte contre les violences et la prévention de l'implication des enfants dans les manifestations à caractère politique
- 36 cadres (dont 6 femmes) du MDH, de la CNDH et des ODDH ont été formés sur les techniques de monitoring des DH afin de permettre de mieux contribuer au respect des droits de l'homme
- 15 moniteurs et coordonnateurs régionaux ont été formés sur les DH face à l'Etat d'urgence lié à la Covid 19 et la stratégie de suivi de la situation des DH dans le contexte d'état d'urgence.

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu **un impact humain réel**, c'est-à-dire comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires que PBSO peut utiliser dans les communications publiques pour mettre en évidence le projet. (limite de 1500 caractères):

Au-delà des résultats susmentionnés, la réalisation des activités n'a pas été sans impact. Elle a contribué à une prise de conscience individuelle et collective des enjeux des conflits vécus par les communautés ciblées. Les démarches entreprises dans le cadre du projet ont suscité et parfois même renforcé l'engagement des acteurs communautaires à accompagner les processus de médiation des conflits actuels et à participer de manière plus concrète et active à la consolidation de la paix au sein de leurs communautés. En effet, le projet a réussi à mobiliser plus de 900 acteurs (dont au moins 20% de femmes) qui se sont engagés à accompagner le projet en diffusant des messages de paix, de civisme et de tolérance. Il s'agit de: responsables administratifs, leaders communautaires, DDH, parajuristes, professionnels des médias et membres des CCPE. Aussi, l'appui technique apporté à un mouvement de jeunes volontaires dans l'élaboration de la note conceptuelle d'un projet d'actions visant les jeunes et réalisés par les jeunes, en faveur de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, a produit un sentiment de valorisation et de considération dans l'esprit de ces jeunes, les motivant d'avantage pour passer à la mise en œuvre de leur projet. De ce fait, les activités entamées doivent se poursuivre dans une volonté d'instaurer durablement des mécanismes dynamiques et légitimes de régulation des différends au sein des communautés et de protection et promotion des DH.

Si l'évaluation de l'avancement du projet est **sur la bonne voie**, veuillez expliquer quels ont été les **principaux défis** (le cas échéant) et quelles mesures ont été prises pour y remédier (limite de 1500 caractères).

Dans sa mise en oeuvre le projet a été confronté à trois défis majeurs et pour lesquels des mesures ont été prises pour y remédier. Il s'est agit:

1. du retard accusé dans la mise en oeuvre de certaines activités ayant conduit à une demande de prorogation de 6 mois afin de consolider les acquis du projet et d'achever les activités entamées
2. l'évolution positive du contexte politique au Togo qui a rendu certaines activités moins pertinentes (notamment celles liées à la médiation de la CEDEAO) et qui a nécessité des réaffectations de certaines lignes budgétaire au profit d'autres jugées plus pertinentes
3. la crise sanitaire liée au Covid 19 qui a conduit au report de certaines activités et/ou à l'adoption de nouvelles stratégies notamment: la promotion du télétravail, les réunions et ateliers en lignes, la réduction du nombre de participants lorsqu'il s'agit des sessions en présentielles, etc.

Si l'évaluation de l'avancement du projet est **en retard**, veuillez énumérer les principales raisons / défis et expliquer quel impact cela a eu / aura sur la durée ou la stratégie du projet et quelles mesures ont été prises / seront prises pour relever les défis / rectifier la progression du projet (limite de 1500 caractères):

Veuillez joindre en pièce(s) séparée(s) tout document mettant en évidence ou fournissant plus de preuves de l'avancement du projet (par exemple: publications, photos, vidéos, rapports de suivi, rapports d'évaluation, etc.). Listez ci-dessous ce qui a été attaché au rapport, y compris le but et l'auditoire du document.

## 1.2 Progrès par résultat du projet

L'espace dans le modèle permet d'inclure jusqu'à quatre résultats de projet. Si votre projet a plus de résultats approuvés, contactez PBSO pour la modification du modèle.

**Résultat 1:** Les institutions cibles au niveau national et local ainsi que les leaders locaux, les femmes, les hommes, les jeunes, la société civile et les media participent activement à la réduction des conflits violents liés aux questions politiques et constitutionnelles.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **on track**

**Résumé du progrès:** Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin, pour les rapports de novembre: janvier-novembre, pour les rapports finaux: durée totale du projet), y compris la mise en oeuvre les principaux produit (sans énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix. Dans la mesure du possible, fournissez des exemples spécifiques de changements que le projet a soutenus / contribué ainsi que, lorsque disponibles et pertinents, des citations des partenaires ou des bénéficiaires au sujet du projet et de leur expérience. (Limite de 3000 caractères)

Les progrès majeurs réalisés sous ce resultat au cours du semestre se résument comme suit:

- 129 membres des CLP (103 hommes et 26 femmes) ont été formés sur différentes thématiques visant à renforcer leurs capacités dans la prévention et la gestion des conflits locaux. Les sessions de formation ont porté entre autres sur : les principes de la médiation communautaire, le leadership transformationnel et la dynamique du groupe, le code foncier et domaniale et la loi relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au Togo. Durant les différentes sessions, des exercices de groupe ont été organisés afin d'axer les échanges et le renforcement des capacités sur des cas concrets de conflictualité locale. Il a été associé à ces formations des leaders locaux et/ou issus de la société civile avec lesquels les CLP pourraient être amenés à l'avenir à mener leurs activités de prévention et de résolution des conflits.
- Sept conflits emblématiques ont fait l'objet d'une analyse avec l'appui de HD. Cette activité, incluant des personnes ressources pour analyser les conflits au niveau de chaque localité ciblée a permis d'identifier les parties prenantes et de recueillir les griefs, les objectifs et lignes rouges des parties en conflit afin de définir une méthodologie de médiation. L'analyse de ces conflits est mise à la disposition du HCCRUN et des CLP qui sont actuellement engagés dans les médiations pour une résolution pacifique et durable de ces conflits.
- 244 leaders communautaires (181 hommes et 63 femmes) ont été outillés en matière de prévention et de gestion pacifique des conflits dans le but de trouver des solutions aux conflits communautaires, aux violences de toute sorte, aux actes de banditismes et de criminalités
- 40 Conseils Consultatifs Cantonaux des Enfants (CCCE) ont été installés dans quarante (40) cantons de quatre (04) préfectures (Agoé-Nyivé, Tchaoudjo, Bassar et Tone) et 800 adolescents dont 400 adolescentes ont bénéficié des séances de sensibilisation sur les thématiques de la paix, du pardon et la gestion pacifique des conflits. Ces conseils constituent les mécanismes de concertation des adolescents dans les cantons
- 10 805 personnes (7131 femmes et 3674 hommes) y compris 2785 jeunes et adolescents ont été touchés par les causeries éducatives dans les communautés. Ces causeries ont porté sur la protection des droits de l'enfant, la valorisation des mécanismes endogènes dans les règlements des conflits et la prise en charge juridique et psychosociale des enfants
- 575 jeunes et adolescents extrascolaires dont 368 filles et des enfants de la rue, ainsi que des enfants en conflit avec la loi ont été formés sur les CVC incluant la gestion des conflits, la lutte contre les violences et la prévention de l'implication des enfants dans les manifestations à caractère politique.

**Résultat 2:** La confiance est accrue entre les populations et les forces de défense et de sécurité

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **on track**

**Résumé du progrès:** (voir les questions données sous Résultat 1)

Afin de contribuer à restaurer la confiance entre les forces de défense et de sécurité (FDS) et la population, trois séries d'activités ont été entreprises au cours du semestre et les résultats se présentent comme suit:

- 10 000 nouveaux policiers et gendarmes dont 500 femmes ont été formés sur la protection des enfants lors des manifestations à caractère politique, portant ainsi à 19583 le nombre total d'agents de sécurité formés sur la gestion pacifique des foules et la

protection des DH et des enfants. Les thématiques enseignées lors de ces formations ont porté sur : les définitions des violences faites aux enfants et aux adolescents, les types de violences, la protection des enfants en période électorale, les conséquences des violences sur les enfants, la prise en charge des enfants victimes de violences. Cette activité a été conjointement menée par l'UNICEF et le PNUD avec l'appui du Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET).

Par ailleurs, la contribution financière de l'UNICEF a été déterminante dans l'atteinte de ces résultats. A noter que dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire (décrété par le gouvernement togolais suite à la pandémie au covid-19), près de 5000 des agents des FDS formés/recyclés sont actuellement mobilisés dans la force mixte anti-pandémie créée par les autorités pour veiller à la mise en application des mesures prises par le gouvernement (port de masques, distanciation physique, couvre-feu, restriction des mouvements et de regroupement) pour freiner la propagation du nouveau coronavirus.

- 74 acteurs (parmi lesquels 8 femmes) ont participé activement à la seconde rencontre d'échanges civilo-militaire organisée les 20 et 21 novembre 2019 entre les FDS et les représentants des populations de la région des savanes sur le thème «dialogue civilo-militaire, outil efficace de prévention et de résolution des conflits au Togo » Au terme de cette rencontre de deux jours, des recommandations fortes allant dans le sens de restaurer la confiance entre FDS et civiles ont été faites à l'endroit de l'Etat, des FDS et des populations.

- 8 commissariats de police de 4 villes (Lomé, Tsévié, Sokodé et Kara) ont été aménagés avec l'intégration des espaces "ami des enfants". Afin d'assurer une complémentarité et convergence des interventions pour un impact plus grand, le PNUD s'est engagé à réaliser des travaux complémentaires dans ces commissariats appuyés par Unicef. Ces travaux complémentaires consistent principalement à la construction de toilettes pour visiteurs et à de petits travaux de rénovation.

**Résultat 3:** Les violations des droits de l'homme et des enfants en contexte électoral sont réduites par le renforcement de la protection des droits de l'homme et de l'enfant et l'éradication de l'inclusion des enfants dans les marches et manifestations porteuses de violences.

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **on track**

**Résumé du progrès:** (voir les questions données sous Résultat 1)

Dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire liée à la Covid 19, une série d'actions visant à consolider le pool d'acteurs de défense de DH pour une contribution plus efficace à la préservation de la paix et la protection des DH au Togo a été engagée durant le semestre. On note:

- L'organisation d'une session de formation en présentiel au profit de 15 moniteurs et coordonnateurs régionaux sur les droits de l'Homme face à l'Etat d'urgence. Cette session a eu pour objectif de renforcer le niveau de connaissance des participants sur les enjeux liés à la Covid 19 et la stratégie de suivi de la situation des DH dans le contexte d'état d'urgence.

- Le Centre de documentation et de Formation des DH a dans le but d'appuyer le travail des défenseurs des droits de l'homme lancé l'application Xonam (Aide moi en langue locale) pour le signalement des cas de violation de DH et la facilité d'accès des citoyens aux DDH dans toutes les régions du Togo. En 2 mois d'opérationnalisation, 13 cas de

violation ont été signalés à travers l'application, ont fait l'objet d'écoute, dont 5 ont été référencés aux partenaires.

Par ailleurs, il ressort que 2000 enfants sont concernés par la violation des droits à la protection, à la santé, à l'éducation, à l'habitation et à une alimentation adéquate dans Lomé commune suite à la pandémie.

- L'accompagnement des professionnels de médias dans la sensibilisation et le plaidoyer pour la protection des DH et promotion de la cohésion sociale à travers des émissions radiophoniques et télévisées et réseaux sociaux portant notamment sur la Covid 19 et les incidences de la gestion de la crise sur les DH.

- A noter également qu'avec l'appui du HCDH, deux sessions d'échanges et de formation ont été organisées au profit des cadres du MDH, de la CNDH ainsi que des membres de la commission interministérielle des rapports et de suivi des recommandations sur les droits de l'homme (48 participants dont 11 femmes). Ces sessions ont porté d'une part sur les techniques d'élaboration du rapport initial sur la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et d'autre part sur les techniques de monitoring des violations des droits de l'homme, ceci afin de contribuer plus efficacement à la protection des DH. Il est à noter que la grande majorité des participants à la formation sur le monitoring ont fait partie des observateurs déployés par la CNDH et le MDH pendant les élections présidentielles du 22 février.

- Enfin, 99 parajuristes, 575 jeunes, adolescentes et adolescents, tous extrascolaires, y compris des enfants de la rue et ceux en conflit avec la loi et 70 professionnels provenant de 10 ONG locales formés ont contribué à la diminution des violations des droits de l'enfant surtout lors des manifestations publiques à caractère électoral de février 2020.

#### **Résultat 4:**

Veillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **Please select one**

**Résumé du progrès:** (voir les questions données sous Résultat 1)

### **1.3 Questions transversales**

<p><b><u>Appropriation nationale:</u></b> Comment le gouvernement national a-t-il démontré son appropriation et son engagement envers les résultats et les activités du projet? Donnez des exemples spécifiques. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Les aspects ci-après témoignent de la volonté et de l'engagement du gouvernement à s'approprier les résultats et les activités du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La mise en place d'un comité de pilotage du projet coprésidé par la ministre de la planification du développement et de la coopération</li><li>- L'engagement et la présence effective des ministres à certaines activités notamment les dialogues civilo-militaires et la formation des FDS</li><li>- L'implication de quatre ministères (Droit de l'Homme, Enseignement primaire et secondaire, Sécurité et protection civile, Action sociale) comme partenaires de mise en œuvre du projet</li></ul>
--	--



	<p>- La participation des institutions indépendantes (HCRRUN, CNDH, HAAC) dans l'implémentation du projet. En effet, sur fond propre, (à hauteur de 95,000 USD), le HCRRUN a financé entièrement l'activité de lancement et formation des comités locaux de paix qui constituent un mécanisme essentiel d'appropriation locale du processus de consolidation de la paix</p>
<p><b>Suivi:</b> Le plan de S &amp; E du projet est-il sur la bonne voie? Quelles sont les méthodes de suivi et les sources de données utilisées? Veuillez joindre tout rapport relatif au suivi pour la période considérée. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Tel que énoncé dans le rapport précédent, la mise en œuvre du projet s'articule autour de trois fonctions principales à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) la fonction d'orientation, de pilotage stratégique et de supervision assurée par un comité de pilotage conjoint</li> <li>ii) la fonction d'exécution dévolue à la Cellule de Coordination et</li> <li>iii) la fonction opérationnelle exercée dans le cadre de partenariats axés sur la performance et l'obligation de résultats formalisée avec des partenaires de mise en œuvre.</li> </ul> <p>La réalisation d'une enquête de base a été menée afin de constituer des données de références fiables dans la perspective d'une évaluation finale ultérieure objective</p> <p>Des suivis - évaluation internes sont régulièrement assurés par l'équipe de coordination du projet, avec le soutien de points focaux des partenaires d'exécution sur la base du plan de suivi et d'évaluation spécifique au projet. Ces S&amp;E sont marqués par des réunions de programmation et de bilan périodiques, des visites de terrain, des rencontres de partage des connaissances, des rapports trimestriels, annuels, spécifiques.</p> <p>Aussi une évaluation finale indépendante est prévue à la fin du projet</p>
<p><b>Évaluation:</b> Fournir une mise à jour sur les préparatifs de l'évaluation externe pour le projet, surtout si le projet est au cours des 6 derniers mois de la mise en œuvre ou c'est le rapport final. Confirmer le budget disponible pour l'évaluation. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Un budget conséquent est prévu pour une évaluation externe indépendante et les termes de référence seront élaborés et publiés au moment opportun.</p>
<p><b>Effets catalytiques (financiers):</b> Le projet a-t-il conduit à des engagements de financement spécifiques autres que le PBF? Si oui, de qui et de quel montant? Si non, des tentatives spécifiques ont-elles été faites pour attirer des contributions financières supplémentaires au projet et au-delà? (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Le projet a enclenché des effets catalytiques en ce sens qu'il a permis à UNICEF de mobiliser 300,000 USD complémentaires auprès du Gouvernement du Japon afin de compléter la mise en oeuvre des activités prévues dans le PBF et accroître ainsi le nombre d'acteurs touchés par les activités. Un budget additionnel de 10,500 \$ sur fonds propres ont été alloués par Unicef pour la dernière session de</p>

	<p>formation des FDS.</p> <p>Aussi au sein du PNUD Togo, un projet aux objectifs complémentaires d'un coût de 900,000 USD a-t-il été initié et mis en oeuvre pour la période juin-décembre 2019. Par ailleurs, en réponse à la pandémie sanitaire au Covid-19, le PNUD en collaboration avec le bureau du RC a élaboré un projet d'urgence dont l'une des composantes (de 30,000\$) se veut de contribuer au respect des droits de l'homme pendant la période de l'état d'urgence sanitaire.</p>
<p><b>Effets catalytiques (non financiers):</b> Le projet a-t-il créé des conditions favorables pour d'autres activités de consolidation de la paix par le gouvernement / les autres donateurs? Si oui, veuillez préciser. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Un programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo, initié par le SNU et les gouvernements des trois pays est actuellement en cours d'exécution dans la région des savanes au nord Togo. Aussi, un projet Transfrontalier Ghana, Benin et Togo sur la prévention de l'extrémisme violent financé par le bureau régional du PNUD (pour un budget de \$300,000) est actuellement en cours d'exécution pour la période janvier-décembre 2020</p>
<p><b>Stratégie de sortie / durabilité:</b> Quelles mesures ont été prises pour se préparer à la fin du projet et aider à assurer la durabilité des résultats du projet au-delà du soutien du PBF? (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>La stratégie de sortie du projet n'a pas changé et se repose essentiellement sur une approche participative et inclusive favorisant l'appropriation des concepts, outils et capacités de prévention et de transformation des conflits par tous les acteurs à travers des renforcements des capacités des professionnels des media, des comités de paix locaux, des conseils consultatifs préfectoraux des enfants, des défenseurs des droits de l'Homme et des instances nationales et locales .</p>
<p><b>Prise de risques :</b> Décrivez comment le projet a réagi aux risques qui menaçaient l'atteinte des résultats. Identifiez de nouveaux risques apparus depuis le dernier rapport, le cas échéant. (Limite de 1500 caractères)</p>	<p>Par anticipation au risque de détérioration de la situation sécuritaire pouvant advenir lors des élections présidentielles de février 2020, le projet avait donné priorité à certaines activités afin d'intensifier les messages de paix, de non violence et de respect des droits humains. Parmi ces activités on peut relever:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la formation/recyclage de plus de 7000 agents des forces de défense et de sécurité sur la gestion non violente des foules et la protection des Droits de l'Homme y compris ceux des enfants</li> <li>- le renforcement du dispositif de monitoring des droits de l'Homme et de prévention des conflits</li> <li>- le renforcement des campagnes de sensibilisation pour des élections apaisées, non violentes et dans le respect des droits humains</li> <li>- la formation des acteurs de justice pour enfant (magistrats, Régisseurs, surveillants de prisons,</li> </ul>

	Officier de police judiciaire, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, assesseurs) et de parajuristes et de leaders communautaires
<b>Égalité entre les sexes :</b> Au cours de la période considérée, quelles activités ont été menées pour adresser les questions d'égalité des sexes ou d'autonomisation des femmes? (Limite de 1500 caractères)	La prise en compte du genre au cours de la période considérée du rapport a été particulièrement marquée dans la formation des parajuristes dont la proportion élevée des femmes parajuristes (62 femmes contre 37 hommes sur un total de 99), et le rôle déterminant qu'elles ont joué dans la diffusion des informations sur le vivre ensemble, la prévention des conflits, la protection des enfants dans leurs communautés (étant dotées d'outils de communication interpersonnelle), a permis d'avoir un écho favorable des populations qui se sont montrées favorables et réceptives aux messages.
<b>Autre:</b> Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères)	

**1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:** Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification - fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionner les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
<b>Résultat 1</b> Les institutions cibles au niveau national et local ainsi que les leaders locaux, les femmes, les hommes, les jeunes, la société civile et les media participent activement à la réduction des conflits violents liés aux questions politiques et	Indicateur 1.1 Nombre de décès causés par les conflits et violences liés à la crise politico institutionnelle et aux processus électoraux	12	0	3 (soit 75%)	Selon la version officielle, il a été déploré 2 décès (dont un enfant de 8ans tué par balle) lors de la période pré électorale pour les législatives de décembre 2018. 1 décès (dû à une bavure policière) a été déploré officiellement au cours de cette période.	
	Indicateur 1.2 Niveau de perception des populations des zones d'intervention sur les capacités des institutions / autorités, des leaders à contribuer à réduire les conflits (politiques et	52,9%	75%	52,9%	Cet indicateur sera actualisé lors de l'évaluation finale	

	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
constitutionnelles.	constitutionnels)					
	Indicateur 1.3					
Produit 1.1 Les leaders locaux, les femmes, les jeunes, les dirigeants communautaires, les chefs religieux et traditionnels, la société civile ont des capacités techniques pour prévenir et résoudre pacifiquement les conflits	Indicateur 1.1.1 Nombre d'initiatives mises en œuvre par les leaders locaux, les femmes, les jeunes, les dirigeants communautaires, les chefs religieux et traditionnels, la société civile, pour assurer la prévention et la résolution pacifique des conflits	0	8	07 (soit 88%)	Les CLP, leaders locaux, les femmes, les jeunes, les dirigeants communautaires, les chefs religieux et traditionnels, la société civile sont actuellement impliqués dans le processus de médiation de 7 conflits communautaires emblématiques ayant fait l'objet d'une analyse des causes profondes	
	Indicateur 1.1.2 Nombre de consultations /concertations réalisées par les mécanismes	0	8	0		

	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
	nouvellement mis en place					
Produit 1.2 Les adolescents et les enfants dans les 4 régions cibles participent activement à la consolidation de la paix dans leur communauté	Indicateur 1.2.1 Nombre d'associations d'adolescents et d'enfants qui mettent en œuvre des actions de prévention, médiation des conflits	0	12	2	En raison de la pandémie actuelle, l'activité concernant la validation des plans d'action n'a pas encore été réalisée. Toutefois sur les deux formations déjà réalisées 02 associations ont effectué une activité de sensibilisation dans leur communauté.	
	Indicateur 1.2.2 Nombre de CCPE qui mettent en œuvre des activités socio-éducatives (compétition de football, sketches) et qui contribuent à réduire la vulnérabilité aux conflits des adolescents et jeunes dans les 4 régions cibles	0	44	10	La pandémie de la COVID 19 et les mesures prises par le gouvernement ont empêché la tenue des autres activités programmées	

	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
Produit 1.3 Les outils de formation des enseignants des enfants et des adolescents, dans les écoles pour la prévention et résolution pacifique des conflits sont renforcés	Indicateur 1.3.1 Nombre d'enfants et d'adolescents touchés par les activités socio-éducatives organisées par les écoles	0	150	112	A cause de le pandémie du COVID 19, seulement 10 matchs de galas ont été réalisés à ce jour sur le 23 prévus et 03 concours de textes et de dessins sur les 04 prévus	
	Indicateur 1.3.2					
Produit 1.4 Les Comités Locaux de Paix (CLP) ont des capacités techniques renforcées pour accompagner les organisations	Indicateur 1.4.1 Nombre d'activités de prévention et de gestion des conflits organisées par les organisations communautaires de base avec l'appui des CLP	0	8	11 (soit 138%)	11 CLP ont œuvré pour inculquer les valeurs de la cohésion sociale et de la paix au sein des populations locales. Ils ont également été amené à gérer des cas de litiges au sein de leur communauté	
	Indicateur 1.4.2 Nombre d'initiatives de	0	30	7 (soit 23%)	Les CLP ont été impliqués dans l'analyse de 7 conflits locaux et sont actuellement engagés dans les	

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements	Ajustement des cibles (cas échéant)
communautaires de base et confessionnelles, au niveau communal, à mener des activités de prévention et de gestion des conflits	résolution de conflits au niveau local appuyées par le CLP et le réseau national des CLP				médiations en vue de leur résolution pacifique	
<b>Résultat 2</b> La confiance est accrue entre les populations et les forces de défense et de sécurité	Indicateur 2.1 Degré de confiance de la population dans les forces de	27,9%	50%		Cet indicateur sera actualisé lors de l'évaluation finale	
	Indicateur 2.2					
	Indicateur 2.3					
Produit 2.1 Les compétences des FDS en matière de dispersion	Indicateur 2.1.1 Nombre de FDS formées aux méthodes de dispersion non violente des foules	8000	9500	16583		



	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
non violente des foules et aux droits de l'homme sont renforcées	et aux droits de l'homme					
	Indicateur 2.1.2					
Produit 2.2 Le dialogue civilo-militaire est promu comme outil de cohésion sociale	Indicateur 2.2.1 Nombre de réunions de concertation entre les FDS et les représentants des populations qui ont été organisées	0	3	02 (soit 67%)	Il est maintenant envisagé des rencontres régionales de 2 jours et priorité a été donnée aux zones ou régionales qui ont été le plus affecté durant la crise. Ainsi, deux sessions d'échanges ont été organisée à Sokodé et Mango. Deux autres rencontres sont prévues pour la région maritime et Kara	
	Indicateur 2.2.2 Nombre de structures d'accueil aux usagers aménagées et/ou équipées (au niveau des brigades et commissariats)	0	10	8	8 commissariats ont été aménagés en y intégrant les espaces "ami des enfants"	
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					

	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
Produit 2.4	Indicateur 2.4.1					
	Indicateur 2.4.2					
<b>Résultat 3</b> Les capacités nationales de promotion et protection des droits de l'homme sont renforcées et les violations des droits de l'homme et des enfants en contexte de tensions politiques sont réduites	Indicateur 3.1 Perception de l'ampleur/gravité des violations des droits de l'homme (violences physiques, psychologiques ou sexuelles) en contexte de tension politique	67,3%	25%	67,3%	Cet indicateur sera actualisé lors de l'évaluation finale du projet	
	Indicateur 3.2					
	Indicateur 3.3					
Produit 3.1 Une force de volontaires pour la paix et les droits de l'homme	Indicateur 3.1.1 Existence d'une force de volontaire de paix et des droits de l'homme opérationnelle	0	1	1 (soit 100%)	Une force de volontaires de 173 personnes (dont 45 femmes) pour la paix et les droits de l'homme est mise en place et est opérationnelle (monitoring des élections locales de juin 2019 et élection présidentielle de février 2020)	

	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
pour les élections législatives, locales et présidentielle s est opérationnali sée	pour les élections législatives, locales et présidentielles					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2 Les capacités des institutions nationales (SEDH, CNDH) de suivi, coordination et rapportage de la protection et la promotion des droits de l'homme en contexte de crise politique sont renforcées	Indicateur 3.2.1 Nombre des membres de la CNDH et MDH formés/recyclés sur le monitoring des DH et les techniques de reporting	0	40	25 (soit 62,5%)	25 cadres (dont 7 femmes) du MDH et de la CNDH ont été formés sur les techniques de monitoring sur les DH et 48 membres (dont 11 femmes) de la CIRR ont été également formés sur les techniques de rédaction des rapports initiaux et périodiques	
	Indicateur 3.2.2 Nombre de sessions organisées pour les défenseurs des droits de l'homme à travers les centres de consolidation de Sokodé et de Kara	0	02	0	La pandémie au covid-19 n'a pas permis le réaménagement desdits centres	

	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
Produit 3.3 Les organisations de la société civile y compris de défense des droits de l'homme ont des capacités techniques renforcées pour documenter et rapporter les violations des droits de l'homme	Indicateur 3.3.1 Proportion d'organisations de défenseurs de droits de l'homme dont les capacités professionnelles sont améliorées	0	33%	25%		
	Indicateur 3.3.2 Un pool de femmes défenseurs des droits de l'homme est formé et disponible pour être déployé dans les régions	0	1	1 (soit 100%)	un pool de 25 femmes défenseures des droits de l'homme ont été formées et opérationnelles dans les régions	
Produit 3.4 Les risques associés avec la participation des enfants dans les manifestations politiques	Indicateur 3.4.1 Nombre de séances d'info-sensibilisation avec les enfants de la rue qui sont animés par des agents de protection des	0	12		En cours de collecte	

	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
sont réduits	ONG partenaires					
	Indicateur 3.4.2 Nombre de cas de violence envers les enfants, adolescents signalés à travers un mécanisme de surveillance (ligne verte, commissariat, OSC)	En 2018: 1546 cas dont 546 masculins et 1000 féminins	Moins de 1000 cas		En cours de collecte	
<b>Résultat 4</b>	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
	Indicateur 4.3					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					

	<b>Indicateurs</b>	<b>Base de donnée</b>	<b>Cible de fin de projet</b>	<b>Progrès actuel de l'indicateur</b>	<b>Raisons pour les retards ou changements</b>	<b>Ajustement des cibles (cas échéant)</b>
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					
Produit 4.4	Indicateur 4.4.1					
	Indicateur 4.4.2					

## PARTIE 2: PROGRÈS FINANCIER INDICATIF DU PROJET

### 2.1 Commentaires sur l'état des progrès financiers globaux du projet

Veillez évaluer si les dépenses financières du projet sont sur la bonne voie, en retard ou en retard, par rapport aux plans de projet: *delayed*

Combien de tranches de budget de projet ont été perçues à ce jour et quand comptez-vous demander le paiement de la tranche suivante si pertinent : A ce jour deux tranches ont été perçues. La demande de paiement de la dernière tranche sera introduite d'ici aout 20202

Quel est le niveau global des dépenses/engagements en % par rapport au budget total et par rapport à la tranche (s) reçue (s) jusqu'à présent: Le niveau des dépenses/engagements (des deux agences récipiendaires) s'élève à \$ 1,567,562.34. Ce qui représente un taux d'exécution de 58% du budget total. Spécifiquement Ce taux d'exécution est de 69,4% pour Unicef et de 54,13% pour le PNUD.

Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une brève explication (limite de 500 caractères):

Le niveau de consommation budgétaire reste relativement faible par rapport aux prévisions. Ce faible taux de consommation est essentiellement relatif l'état d'urgence sanitaire (notamment les restrictions de mouvement et de regroupement) édictée par le gouvernement dans la lutte contre la propagation de la pandémie au covid-19 et a conduit au report de nombres d'activités.

Veillez indiquer quel montant \$ a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour: Dans le document de projet, il est prévu \$217 030 pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes. A ce stade du projet, les allocations effectives à la promotion du genre sont évalués à environ \$126,745.

Veillez remplir et joindre l'annexe sur les progrès financiers du projet, **en utilisant le tableau du budget du projet initial (en Excel) et en ajoutant les informations sur le niveau des dépenses / engagements à ce jour**, même si les montants sont indicatifs seulement.